
Listes de contrôle de l'exécution d'un feu d'artifice

Planification et organisation

1.1 Lieu de tir

La question de l'endroit est un des aspects les plus importants de la planification d'un grand feu d'artifice. En règle générale, les villes ou les communes ont à disposition un terrain qui a déjà fait ses preuves au cours des années précédentes.

Le lieu de tir doit être connu. C'est seulement lorsque cette condition est remplie que le programme peut être déterminé. Il convient à cet égard de ne pas se laisser aller à accéder à des désirs qui ne seraient pas compatibles avec la sécurité.

- Y a-t-il un lieu de tir déjà éprouvé à disposition?
- Le lieu de tir a-t-il été visité?

La visite du lieu est importante non seulement pour l'observation des distances de sécurité prescrites, mais aussi pour répondre aux questions suivantes:

- à quelle distance seront les spectateurs et où se trouvera le centre du groupe formé par ceux-ci?
- y a-t-il des bâtiments, des voies de circulation ou des aires de stationnement à proximité (danger d'incendie, projection d'étincelles, endommagement des peintures)?
- y a-t-il des installations inflammables à proximité (stations-services, dépôts de carburant, etc.)?
- dans quelle direction le vent dominant va-t-il pousser les fumées et les étincelles ou les débris retombant du ciel vont-ils être déportés?
- un plan d'eau quelconque (rivière, lac, mer) est-il intégré au lieu de tir ou le feu d'artifice peut-il être tiré intégralement sur l'eau?
- des bâtiments ou des ponts particulièrement exposés peuvent-ils être inclus sans danger dans la représentation par le biais de feux de Bengale?
- y a-t-il un aéroport à proximité ou des restrictions particulières peuvent-elles être formulées par le contrôle de la navigation aérienne?
- des routes doivent-elles être barrées?
- de quelle nature est le sol? Peut-on le creuser? Est-il sec, humide ou pierreux?
- Peut-on accéder au lieu avec des véhicules ou doit-on recourir à d'autres moyens de transport?

1.2 Programme

- Une liste des pièces d'artifice à mettre en place a-t-elle été établie?
- Existe-t-il un plan d'allumage (ordre des mises à feu) et un plan d'installation (placement individuel des pièces d'artifice sur le lieu de tir)?

1.3 Autorisation

- Les autorisations nécessaires (autorités, propriétaire du terrain) ont-elles été obtenues?
- Les organes de sécurité (sapeurs-pompiers, police) ont-ils été informés?

1.4 Assistants

- Faut-il recourir à des assistants? Les assistants sont-ils majeurs?

1.5 Préparation du matériel

- Le matériel de fixation, de couverture et d'allumage est-il disponible?
- Les outils nécessaires sont-ils prêts?
- L'éclairage du lieu de tir est-il assuré?
- Des extincteurs adaptés sont-ils disponibles pour assurer la lutte contre un simple incendie?

1.6 Transport

- Les pièces d'artifice sont-elles emballées et étiquetées correctement?
- Les documents nécessaires (documents de transport) sont-ils prêts?

Montage et mise à feu

1.7 Règles de sécurité

- S'est-on assuré que les règles de sécurité de base sont observées sur le lieu de tir?
- Le lieu de tir est-il barré et surveillé?

1.8 Lieu de tir

- Des modifications ont-elles été introduites sur le lieu de tir?
- Des adaptations des distances de sécurité doivent-elles être envisagées à la suite des prévisions météorologiques?

1.9 Montage

- Les pièces d'artifice ont-elles été montées de façon irréprochable (fixation, surface et nature du sol) et le montage a-t-il été contrôlé en personne par l'artificier exécutant?
- Les structures de lancement (mortiers, fusées) sont-elles orientées correctement par rapport aux spectateurs?
- S'est-on assuré que le feu d'artifice peut être entièrement monté à la lumière du jour?

1.10 Derniers préparatifs

- Le circuit d'allumage a-t-il été contrôlé?
- Les moyens d'allumage pyrotechnique sont-ils prêts et les points d'allumage sont-ils connus?
- La séquence d'allumage est-elle connue?
- Des signaux sans équivoque ont-ils été déterminés en vue de l'allumage?
- Peut-on s'éloigner à une distance suffisante dès la mise à feu pyrotechnique effectuée?

1.11 Tir

- Les conditions d'une exécution sûre (distances de sécurité, influences météorologiques) sont-elles garanties?

Si, d'après votre expérience, les conditions d'un tir en toute sécurité ne sont pas réunies, vous avez le droit et le devoir de refuser son exécution!

1.12 Après le tir

- Y a-t-il eu des ratés?
- Sécuriser suffisamment les ratés et respecter le temps d'attente (minimum 15 minutes)!
- Comment et où les résidus peuvent-ils être éliminés conformément à la législation relative à la protection de l'environnement?
- Le lieu de tir a-t-il été nettoyé correctement?

1.13 Démontage / entretien

- Nettoyer les systèmes d'allumage et les connecter aux stations de recharge.
- Nettoyage et entretien du matériel de tir.
- Stockage sérieux de toutes les ressources.